



Article scientifique

Article

2016

Accepted version

Open Access

This is an author manuscript post-peer-reviewing (accepted version) of the original publication. The layout of the published version may differ .

Analyse du champ de la sécurité en Suisse : vers une hypertrophie de la sécurité intérieure et autres réflexions méthodologiques

Davidshofer, Stephan; Tawfik, Amal; Hagmann, Jonas

How to cite

DAVIDSHOFER, Stephan, TAWFIK, Amal, HAGMANN, Jonas. Analyse du champ de la sécurité en Suisse : vers une hypertrophie de la sécurité intérieure et autres réflexions méthodologiques. In: Cultures et conflits, 2016, vol. 2/2016, n° 102, p. 59–93.

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:92221>

Stephan Davidshofer, Amal Tawfik et Jonas Hagmann

Analyse du champ de la sécurité en Suisse : vers une hypertrophie de la sécurité intérieure et autres réflexions méthodologiques

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Stephan Davidshofer, Amal Tawfik et Jonas Hagmann, « Analyse du champ de la sécurité en Suisse : vers une hypertrophie de la sécurité intérieure et autres réflexions méthodologiques », *Cultures & Conflits* [En ligne], 102 | été 2016, mis en ligne le 08 août 2018, consulté le 01 septembre 2016. URL : <http://conflits.revues.org/19283>

Éditeur : Centre d'études sur les conflits

<http://conflits.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://conflits.revues.org/19283>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

Cet article a été téléchargé sur le portail Cairn (<http://www.cairn.info>).



Distribution électronique Cairn pour Centre d'études sur les conflits et pour Revues.org (Centre pour l'édition électronique ouverte)

Creative Commons License

Analyse du champ de la sécurité en Suisse : vers une hypertrophie de la sécurité intérieure et autres réflexions méthodologiques

Stephan DAVIDSHOFER, Amal TAWFIK et Jonas HAGMANN ¹

Stephan Davidshofer est maître-assistant (maître de conférences) au département de Science politique et relations internationales de l'Université de Genève. Ses travaux portent sur les approches critiques de la sécurité et sur la sociologie des pratiques de sécurité en Europe.

Amal Tawfik est collaborateur scientifique au département de Science politique et relations internationales de l'Université de Genève. Ses travaux portent sur les inégalités et les classes sociales, la participation politique et la sociologie des pratiques de sécurité en Europe.

Jonas Hagmann est chercheur boursier FNS Ambizione à l'Institute of Science, Technology and Policy de l'École Polytechnique Fédérale de Zürich. Ses travaux portent sur la sociologie du risque et les approches critiques de la sécurité, notamment sur les professionnels de la sécurité nationale et les dispositifs de sécurité urbains.

Au sein du désormais riche corpus qui compose les approches critiques de la sécurité, les travaux visant à démontrer l'émergence d'un champ transnational de la sécurité en Europe ² (et au-delà) en constituent une des expressions les plus stimulantes. En s'inspirant de la théorie des champs de Pierre

-
1. Les auteurs tiennent à remercier ici pour leur aide et commentaires Didier Bigo, Nina Eggert, Emmanuel-Pierre Guittet, Simon Hug, Julien Jeandesboz, Francesco Ragazzi, Andreas Wenger, Lisa Wildi, ainsi que les deux évaluateurs anonymes.
 2. Bigo D., *The field of the EU internal security agencies*, Paris, L'Harmattan, 2007 ; Bigo D., Bonelli L., Olsson C., *Mapping the field of the EU internal security agencies*, Paris, Centre d'Études sur les Conflits, L'Harmattan, 2007, pp. 5-66 ; Bigo D., « La mondialisation de l'(in)sécurité ? », *Cultures & Conflits*, n° 58, 2005, pp. 53-101 ; Bigo D., « Internal and external aspects of security », *European Security*, vol. 15, n° 4, 2006, pp. 385-404.

Bourdieu, cette ligne de recherche propose de penser de manière relationnelle la production des savoirs sur l'(in)sécurité comme émanant d'un espace social autonome et dynamique généré par des agents pouvant être définis comme des professionnels de la gestion de la menace et des inquiétudes³. Cet argument de l'existence d'un champ de la sécurité a le mérite d'ajouter une analyse sociologique plus fine à une compréhension essentiellement discursive des processus d'(in)sécurisation en les replaçant dans leur contexte plus large d'énonciation qui prend alors également en compte les savoir-faire, les luttes bureaucratiques et les pratiques routinières des agents. Cependant, la mise en œuvre empirique de cet agenda de recherche n'est pas sans poser des difficultés. Elle suppose une mobilisation très importante de temps et de ressources, notamment pour la collecte et le traitement d'un important volume de données qui permettent de rendre compte des caractéristiques et des ressources de nombreux acteurs (carrières, études, éléments sociodémographiques, réseaux de relations, usage de la technologie, gestion du temps de travail, etc.). Ces principales difficultés expliquent probablement le nombre restreint de recherches existantes dans ce domaine, malgré les nombreux appels allant dans cette direction.

Issue d'un projet de recherche en cours financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS)⁴, cette contribution a le double objectif de mobiliser la littérature existante sur le champ de la sécurité afin d'analyser les dynamiques contemporaines de sécurité en Suisse et de proposer des solutions pratiques pour tout chercheur souhaitant mener une analyse systématique de la sorte. Pour ce faire, nous présenterons ici une feuille de route méthodologique faisant état de l'avancement de notre recherche en cours qui, en raison du volume de données, mobilise une série de méthodes d'analyse statistique, à savoir une analyse des correspondances multiples (ACM), une analyse en composantes principales (ACP) et une analyse de réseaux. L'approche proposée se voulant didactique, nous tenterons de restituer les différents tâtonnements inévitables de ce type de recherche empirique.

Alors que la littérature existante soulève justement la nécessité de penser le champ de la sécurité comme un espace transversal au sein duquel la formation de guildes transnationales joue un rôle fondamental dans la structuration des luttes, la pertinence de notre objet de recherche, à savoir l'analyse d'un champ national, se doit d'être justifiée. Ce choix s'appuie sur l'idée, développée ailleurs par Mikael Rask Madsen à propos du champ des droits de l'homme dont la structuration dépasse aussi largement les frontières nationales, selon laquelle l'État, en raison du très grand nombre d'agents qui opè-

3. Bigo D., « La mondialisation de l'(in)sécurité ? », *op. cit.*, p. 75.

4. « Bound to cooperate? Mapping Swiss security in a changing global landscape ». Sous la direction des professeurs Andreas Wenger (requérant principal, École Polytechnique Fédérale de Zürich) et Simon Hug (co-requérant, Université de Genève), octobre 2013-avril 2016, FNS, Div. I-III, projet numéro 143818.

rent au sein et autour de lui, n'équivaut pas au champ mais constitue un « champ de bataille central » (*key battlefield*) du jeu d'ensemble ⁵. Précisons d'emblée que lorsque nous parlons de champ de la sécurité en Suisse, nous le comprenons comme une configuration spécifique au sein d'un champ transnational qui n'est pas simplement constitué de l'addition d'une série de sous-champs nationaux. À cet égard, nous suivons l'argument topologique et la métaphore d'un fromage à trou proposée par Didier Bigo : penser des espaces différenciables au sein de continuités ⁶ qui ne se limitent pas uniquement aux dynamiques liées au processus d'intégration européenne en s'étendant notamment vers l'Amérique du nord, ou comme cela a été analysé récemment jusqu'en Asie centrale ⁷.

Notre démarche se décompose en quatre parties. Premièrement, en accord avec la singularité de notre objet de recherche, il s'agira de situer le champ suisse de la sécurité autour de la question et des enjeux de la définition de ce qui est communément appelé la *politique de sécurité suisse*. Cela implique de se projeter au-delà des frontières nationales, en rendant compte de l'extension transnationale de l'espace des luttes face à laquelle la traditionnelle défense de la neutralité ne constitue pas une membrane hermétique. Deuxièmement, nous présenterons le long processus de collecte de données via un questionnaire en ligne, les acteurs retenus et les niveaux (individuel ou institutionnel) les plus pertinents pour mener les analyses. Les deux dernières parties s'attelleront à la construction de l'espace social qu'est le champ de la sécurité en Suisse. Nous procéderons tout d'abord à la construction de l'espace des prises de position à partir du temps alloué à la gestion de diverses menaces par les différents acteurs institutionnels du champ. En nous basant sur une analyse de réseau, l'enjeu principal de cette étape sera de rendre compte de la *doxa* du champ en testant l'idée de l'imposition de la thèse de la globalisation de l'(in)sécurité, dont la spécificité est l'établissement d'un *continuum* sémantique entre des menaces relevant anciennement des champs de la sécurité intérieure et extérieure. Ensuite et quatrièmement, la construction de l'espace des positions nécessitera quant à elle la prise en compte d'une série de variables rendant compte des différentes ressources ou capitaux efficients au sein du champ. Au-delà des ressources que l'on pourrait qualifier de plus traditionnelles, présentes dans la plupart des travaux sur les champs (capital social et culturel), les deux capitaux retenus pour rendre compte des spécificités du champ de la sécurité (transversalité et rôle croissant de la technologie) seront

-
5. Madsen M. R., « Reflexivity and the construction of the international object: The case of human rights », *International Political Sociology*, vol. 5, n° 3, 2011, p. 264.
 6. Bigo D., « International political sociology: rethinking the international through dynamics of power », in Basaran T. et al., *International Political Sociology: Transversal Lines*, Londres, Routledge, 2016, pp. 24-48.
 7. Sur l'extension de l'espace des luttes touchant à la gestion des frontières en Asie centrale, voir Martin-Mazé M., « L'extension transnationale du domaine de la lutte symbolique : comment les savoirs d'État sur les frontières passent-ils les frontières de l'État ? », *Cultures & Conflits*, n° 98, 2015, pp. 53-70.

le capital technologique et le capital cosmopolite (ou international). Ces deux capitaux vont s'avérer fondamentaux dans la structuration du champ, car les nouveaux entrants et les anciens dominés en sont fortement dotés. La dimension internationale des ressources s'avèrera particulièrement intéressante car elle prend des formes diverses, souvent en opposition. Nous terminerons cette partie par une brève discussion sur les transformations récentes du champ de la sécurité en Suisse. Enfin, nous concluons sur l'opportunité de développer le terrain prometteur et malheureusement sous-exploité par les programmes de recherche des approches critiques de la sécurité que représentent la mobilisation et la maîtrise d'outils statistiques.

Situer et analyser le champ de la sécurité en Suisse

Tout processus de construction étatique qui se respecte est assorti de slogans consacrés à haute valeur synthétique permettant de se distinguer des autres, de capter sa spécificité. Le cas de la Suisse ne fait pas exception avec (tout simplement) le terme allemand de *Sonderfall* –qu'on peut traduire en français par « cas particulier » – censé désigner une position particulière lui conférant un statut d'exemplarité par rapport aux autres États⁸. Se trouvent ainsi mêlés dans ce terme, à la fois la mise en avant d'un rapport consensuel et décentralisé à la gestion de la diversité (fédéralisme), une place particulière accordée à la souveraineté populaire (démocratie directe) et une mise à l'écart volontariste face aux tumultes du monde (neutralité). L'histoire, la gestion et les enjeux des questions de sécurité en Suisse sont systématiquement, du moins au premier abord, structurés par ces éléments. En effet, dès la deuxième moitié du XIX^e siècle, se mettent en place les dynamiques qui structurent toujours aujourd'hui ce qui est communément dénommé la *politique de sécurité suisse*⁹.

Ainsi, avec l'adoption de la première constitution fédérale en 1848, qui s'accompagne d'une abolition des frontières intérieures et de la naissance d'une armée fédérale, les compétences en matière de sécurité sont clairement distinguées entre les cantons et les communes d'un côté et l'État fédéral de l'autre : les premiers sont en charge de la sécurité intérieure tandis que le second se voit attribuer le monopole des questions de défense et diplomatiques. Au-delà de l'ancrage constitutionnel de cette division du travail, la conduite et l'orientation des questions de sécurité ont été jalonnées de nombreuses consultations populaires par voie de référendum ou d'initiatives. Pour ne citer que quelques exemples, le peuple a été invité à se prononcer sur la constitution d'une police fédérale de sécurité à trois reprises au cours des cent

8. Kreis G., « *Sonderfall* », Ouvrage collectif, *Dictionnaire historique de la Suisse* (DHS), URL : <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F49556.php>, version du 7 juin 2013.

9. Il s'agit du terme consacré qui fait l'objet depuis les années 1970 de la publication successive d'une série de « Rapports sur la politique de sécurité » par le Conseil Fédéral (le gouvernement fédéral).

dernières années ¹⁰, ainsi que sur la suppression de l'armée en 1989 ¹¹. Le rapport de la Suisse à divers organismes et initiatives de sécurité collective a également été façonné par une série de consultations populaires, de la participation à des opérations de maintien de la paix de l'ONU ¹² à l'adhésion à l'espace Schengen ¹³. Ces dernières ont donné lieu à d'âpres débats sur le rôle de la Suisse dans le monde et sur leur implication pour sa politique de neutralité qui est l'élément incontournable, constitutif, du *Sonderfall* suisse. La politique de neutralité suisse se traduit par l'absence permanente de participation au-delà des frontières nationales à des enjeux à fort potentiel conflictuel, allant des entreprises coloniales aux guerres de tout type. Paradoxalement, cette absence constitue la base de l'activité internationale de la Suisse, car elle constitue une des clés d'une réputation fondée sur une tradition humanitaire et la pratique diplomatique des *bons offices*.

L'omniprésence de cette idée consistant à se percevoir comme étant un cas particulier, isolé des enjeux extérieurs, n'est pas seulement au cœur des débats agitant le champ politique, mais se trouve également fortement ancrée dans la littérature existante consacrée à la sécurité en Suisse qui contribue ainsi, à de rares exceptions près ¹⁴, à reproduire et perpétuer le discours du *Sonderfall* ¹⁵. Ce dernier constitue le point de départ et d'arrivée inévitable de toute contribution, quel que soit le nombre de détours faits en chemin. Preuve en est le grand débat qui anime la politique de sécurité et tous ses commentateurs depuis la fin de la Guerre froide, à savoir celui de l'impact sur la Suisse d'un nouvel environnement sécuritaire peuplé de *nouvelles menaces* transnationales. Ce débat se structure autour des deux postures opposées qu'incarnent d'un côté les tenants de l'isolationnisme et de l'autre ceux de la coopération internationale ¹⁶. Les premiers considèrent systématiquement la neutralité comme la meilleure garantie de sécurité pour se prémunir d'un monde plus incertain que jamais. Les seconds appellent – soit par pragmatisme, soit par conviction – à une ouverture via une coopération renforcée avec les États voisins ainsi qu'avec diverses organisations de sécurité collective (UE, ONU,

10. Tous ces objets ont été refusés.

11. L'initiative populaire « pour une Suisse sans arme et pour une politique globale de paix » a été refusée à 64,6 % le 26 novembre 1989.

12. En juin 1994, le projet de loi fédérale sur l'engagement de Casques bleus suisses dans les opérations de maintien de la paix de l'ONU est refusé à 57 %.

13. En juin 2005, l'association de la Suisse aux coopérations de Schengen (et Dublin) a été acceptée par 54,6 % des voix.

14. Hagmann J., « Beyond exceptionalism? New security conceptions in contemporary Switzerland », *Contemporary Security Policy*, vol. 31, n° 2, 2010, pp. 249-272 ; Dunn-Cavelty M., Kristensen K. S., *Securing the homeland: Critical infrastructure, risk and (in)security*, Londres, Routledge, 2008.

15. Voir par exemple, Goetschel L., Bernath M., Schwarz D., *Swiss foreign policy: foundations and possibilities*, Londres, Routledge, 2005 ; Wenger A., « Security policy », in Klotli U. et al., *Handbook of swiss politics*, Zürich, Neue Zürcher Zeitung Verlag, 2007.

16. Pour une présentation détaillée de ces deux postures, voir Schwok R., *Politique extérieure de la Suisse après la Guerre froide*, Lausanne, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, 2012.

OTAN, OSCE). Pour ces derniers, l'élément central est la fin de la confrontation bipolaire et *a fortiori* l'obsolescence d'une conception de la sécurité nationale limitée à la défense territoriale qui serait fort peu efficace pour parer à des menaces désormais transversales, se jouant des frontières. Au gré des consultations populaires, des réformes institutionnelles et des manifestations de violence ayant une résonance globale, les deux dernières décennies peuvent se lire dès lors comme une longue discussion sur les déplacements successifs du curseur entre ces deux pôles : isolationnisme et coopération.

Cette lecture n'est pas totalement dénuée de pertinence. La question de la neutralité est en effet structurante à bien des égards dans le champ politique, comme l'illustre la ligne du parti politique le plus important au niveau fédéral, l'Union démocratique du centre (UDC)¹⁷ qui défend une ligne souverainiste dure. À cet égard, les rapports successifs¹⁸ sur la politique de sécurité du Conseil fédéral publiés depuis 1989 peuvent être appréhendés comme un affrontement entre les tenants d'une conception de la sécurité stato-centrée et militaire et ceux souhaitant l'élargir à de nouvelles thématiques (économie, santé, environnement, développement, crime organisé, terrorisme, migrations) et de nouveaux acteurs (diplomates, policiers, gardes-frontières).

Toutefois, cette lecture est non seulement partielle mais surtout problématique. Elle calque l'analyse des enjeux de sécurité en Suisse sur celui du champ politique et se retrouve ainsi condamnée à suivre ou plutôt subir les passes d'armes entre les tenants de l'isolationnisme et de l'ouverture. Cela a pour conséquence d'occulter le rôle des différentes agences de sécurité qui se retrouvent ainsi perçues comme de simples exécutants au service de l'État. Or, si l'on prend le temps de s'attarder sur les évolutions des diverses agences de sécurité en Suisse, force est de constater que l'on est confronté à une dynamique en décalage avec ce mouvement de balancier structurant le débat politique. Bien au contraire, ce sont plutôt des continuités qui émergent et qui contredisent en partie la dynamique politique. Ainsi, l'armée, dont le rôle traditionnel dépassait largement ses prérogatives militaires jusqu'à occuper une place centrale dans la structuration des élites suisses¹⁹, a vécu une baisse constante de ses effectifs depuis le début des années 1990 tout en se voyant fortement limiter sa participation aux théâtres des opérations humanitaires et de la coopération internationale. En parallèle, une série d'autres acteurs traditionnellement chargés de la sécurité intérieure et de la gestion de menaces

17. Lors des dernières élections fédérales (2015), l'UDC a obtenu 29,4 % des voix et 65 sièges sur 200 au Conseil national (chambre basse).

18. Publiés depuis 1973 en moyenne environ tous les dix ans. Le dernier (RAPOLSEC), date de 2010 et le prochain est prévu pour 2016. Texte intégral disponible des derniers rapports sur : <http://www.vbs.admin.ch/internet/vbs/fr/home/themen/security/sipol-berichte/sipol15/uebersicht.html>

19. Mach A., David T., Bühlmann F., « La fragilité des liens nationaux. La reconfiguration de l'élite du pouvoir en Suisse, 1980-2010 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 190, 2011, p. 88.

transfrontalières, longtemps cantonnés à des rôles subalternes ²⁰, ont vu leur prérogatives et leurs activités systématiquement se développer à partir du début des années 2000, via la coopération dans le cadre de la constitution d'un espace de sécurité intérieure au sein de l'Union européenne (UE).

Ce type de processus échappe à des analyses cantonnées aux discours sur la gestion de la menace qui émanent principalement des hommes politiques, dont l'horizon se limite à discuter l'*adaptation* de la politique de sécurité suisse face aux nouveaux dangers d'un monde globalisé dans les contraintes imposées par le fédéralisme et la neutralité. Il convient dès lors, en accord avec l'hypothèse d'un champ transnational des professionnels de l'(in)sécurité dont l'une des caractéristiques saillantes est la progressive dé-différenciation entre les univers de la sécurité intérieure et extérieure, de rapporter les dynamiques d'une configuration ayant ses propres règles et sa cohérence aux enjeux structurant les débats sur la sécurité en Suisse. Cela implique de se livrer à ce que l'on pourrait appeler une *recontextualisation pratique* sous la forme d'une historicisation des modalités de la fusion progressive d'univers de la sécurité distincts depuis la naissance de l'État fédéral au milieu du XIX^e siècle.

Aussi, la frontière entre sécurité intérieure et extérieure a structuré en Suisse des univers sociaux distincts entre les mondes policier et militaire. Il est bien sûr important de noter que, comme dans de nombreux autres États, cette frontière n'a jamais été complètement hermétique avec des incursions militaires dans les questions intérieures ²¹ et une activité ancienne et permanente en matière de coopération policière internationale ²². Bien qu'étant situées au cœur du continent européen, les agences de sécurité suisses sont restées relativement à l'écart des processus de dé-différenciation que l'on a pu observer ailleurs ²³ et cela près d'une décennie après la fin de la Guerre froide.

20. Pour une synthèse de la répartition des compétences en matière de sécurité en Suisse, voir Jacot-Descombes C., Wendt K., « Du global au local : vers une redéfinition de la gouvernance de la sécurité publique en Suisse », *Télescope : Revue d'analyse comparée en administration publique*, vol. 19, n° 1, 2013, pp. 194-211.

21. Dans le domaine du maintien de l'ordre public, le rôle de l'armée a cependant été fortement diminué à la suite d'une fusillade dans le cadre d'une manifestation ouvrière qui fit treize victimes en 1932 à Genève. L'armée garde certaines compétences en matière de sécurité intérieure sous la forme d'appui aux autorités civiles. L'article 52 de la Constitution fédérale répartit l'attribution de ces compétences. Voir Pälvi. P., « Service d'ordre de l'armée », *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2013. Disponible sur: <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F8686.php>, consulté le 27 juillet 2016.

22. Dès le XIX^e siècle, des policiers suisses sont associés à la lutte contre l'anarchisme. De plus la Suisse est un membre fondateur d'Interpol et fait partie de plusieurs réseaux et forums internationaux (Club de Berne, Groupe Pompidou). À ce sujet, voir Andreas P., Nadelmann E., *Policing the globe: Criminalization and crime control in International Relations*, Oxford, Oxford University Press, 2006.

23. Voir, par exemple le numéro de *Cultures & Conflits* consacré au rôle des militaires dans la sécurité intérieure : Bigo D., Guittet E.-P. (dir), « Militaires et sécurité intérieure », *Cultures & Conflits*, n° 56, 2004.

La dé-différenciation entre sécurité intérieure et extérieure a été en quelque sorte *retardée* pour au moins deux raisons : une sécurité intérieure faiblement structurée d'une part et un monopole de l'armée sur la détermination des questions de sécurité d'autre part. En effet, sur le premier aspect, il est important de rappeler la faiblesse structurelle des acteurs fédéraux en matière de sécurité intérieure face aux cantons qui bénéficient de larges compétences en vertu du principe de subsidiarité. À cela s'ajoute un appareil de renseignement totalement réorganisé et placé sous un contrôle parlementaire rigoureux suite à la révélation au grand public, en 1989, de pratiques de surveillance de masse de la part de la police fédérale au nom de la protection de l'État²⁴. Quant à l'armée, elle a longtemps joué, avec son système de milice consacrant la figure du citoyen-soldat, un rôle très important dans la reproduction des élites en Suisse²⁵.

Ainsi, la sécurité intérieure est restée un terrain en friche à partir des années 1990. L'expression même de sécurité intérieure est, depuis cette période, relativement peu utilisée dans les débats politiques. Cependant, cette question n'a jamais cessé d'être débattue par les acteurs de la sécurité. Bien au contraire, et cela dès le début des années 1990, une intense activité regroupant une large palette d'acteurs se développe pour réfléchir sur le besoin d'adapter la Suisse aux nouvelles menaces transfrontalières²⁶. La lutte contre la criminalité organisée et les questions migratoires deviennent dès lors l'objet d'une discussion plus profonde. Toutes ces réflexions se cristallisent principalement autour d'une seule question : la participation éventuelle de la Suisse à l'espace Schengen. Cela peut paraître étonnant au premier abord puisque la question de l'adhésion à l'UE a rencontré de très fortes résistances, avec pour finir un refus des citoyens d'adhérer à l'Espace économique européen (EEE) lors d'un référendum en 1992. C'est donc de manière très paradoxale que la réflexion autour de la sécurité intérieure en Suisse va fortement s'articuler autour d'une crainte, celle d'être exclu d'un espace de sécurité intérieure européen à l'état encore embryonnaire, avec le risque de devenir ainsi un « îlot d'insécurité au cœur de l'Europe²⁷ ». C'est alors la crainte d'être déconnecté d'une politique mais aussi de manière très concrète de ses réseaux et systèmes d'informations (SIS, TREVI, etc.)²⁸ qui va permettre de voir émerger, dans la première décen-

24. Dénommé depuis le « scandale des fiches », cette affaire a révélé que près de 20 % la population résidente en Suisse (environ 900 000 personnes) faisait l'objet d'une surveillance politique, pour activité subversive de gauche dans l'écrasante majorité des cas.

25. Mach A., David T., Bühlmann F., « La fragilité des liens nationaux », *op. cit.*, p. 88.

26. Cela a donné lieu aux rapports sur le réexamen du système de sécurité intérieure (USIS) au tournant des années 2000. Voir également : Conseil Fédéral, *Rapport du Conseil fédéral donnant suite au postulat Malama 10.3045 du 3 mars 2010. Sécurité intérieure. Clarification des compétences*, mars 2012.

27. Les travaux de la Commission d'Experts Contrôles des Personnes aux Frontières (CECF) qui ont duré entre 1989 et 1993 ont joué un rôle important dans la genèse de ces problématiques. Les auteurs tiennent ici à remercier Lisa Wildi pour son aide précieuse dans le dépouillement des archives de la CECF.

28. Sur la genèse de ces réseaux, voir Bigo D., *Polices en réseaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996.

nie des années 2000, un pôle d'acteurs autrefois dominés dans le champ de la sécurité Suisse, à savoir la police fédérale (fedpol), les gardes-frontières et le renseignement.

La montée en puissance de ce que l'on pourrait nommer ici par souci de simplification les « *Schengen boys* ²⁹ » se fera au détriment d'acteurs plus établis, plus proches des cercles militaires et diplomatiques. Ces derniers, formant une sorte d'*establishment* de la sécurité, se retrouvent en difficulté à cause de la politique de neutralité, car au cours des années 2000, les tentations de s'arrimer à l'agenda multilatéraliste de l'après-Guerre froide ont échoué face à la montée en puissance de la droite populiste, fortement opposée à la participation à des opérations de maintien de la paix et très attachée à une diplomatie des bons offices. Il en résultera – comme dans une certaine mesure dans les cas allemands et japonais ³⁰ plus tôt – une hypertrophie de l'appareil policier fédéral et des agences intermédiaires ³¹, face à la faiblesse de l'armée.

Collecte de données et acteurs

Les données sur lesquelles reposent les analyses ont été récoltées dans le cadre d'une recherche débutée en 2013 et financée par le Fonds national suisse de la recherche scientifique. Cette recherche a pour ambition d'établir une photographie actuelle de l'espace de la sécurité suisse. La dimension temporelle n'a pas été directement intégrée dans la récolte de données. De surcroît, la difficulté (et parfois l'impossibilité) d'accéder à certains acteurs de la sécurité a considérablement ralenti le processus de collecte de données. Il a fallu pour chaque acteur passer par toutes les voies hiérarchiques et présenter le questionnaire ainsi que les buts poursuivis par cette recherche.

Comme l'objectif n'était pas de réaliser une analyse exhaustive de tous les acteurs de la sécurité suisse mais de dégager la structure de l'espace de la sécurité suisse, nous avons écarté de l'analyse les acteurs du secteur privé ainsi que les acteurs périphériques à cet espace, comme par exemple les sapeurs-pompiers qui n'ont pas un poids suffisant dans cet espace pour y exercer des effets visibles (en raison notamment de leurs pratiques qui ne sont pas prioritairement orientées vers des enjeux de sécurité). Nous avons retenus différentes catégories d'acteurs qui participent au processus de construction d'un espace

29. Cette expression est librement adaptée de l'usage des termes de *Chicago boys* en opposition aux notables du droit dans l'ouvrage d'Yves Dezalay et Bryan Garth : Dezalay Y., Garth B., *La mondialisation des guerres de palais : la restructuration du pouvoir d'État en Amérique latine, entre notables du droit et « Chicago boys »*, Paris, Seuil, 2002.

30. Katzenstein P., « Coping with terrorism: Norms and internal security in Germany and Japan », in Goldstein J., Keohane R. (dir.), *Ideas and foreign policy: Beliefs, institutions and political change*, Ithaca, Cornell University Press, 1993, pp. 265-295 ; Bigo D., « La mondialisation de l'(in)sécurité ? », *op. cit.*

31. Les agences intermédiaires sont des acteurs qui se consacrent à la gestion de phénomènes transnationaux comme les migrations et le crime organisé. Pour une discussion détaillée sur ces acteurs, voir Bigo D., « Internal and external aspects of security », *op. cit.*

de sécurité et qui pèsent, à divers degrés, sur le développement et la mise en œuvre de la politique de sécurité suisse. En se basant sur l'idée d'une différenciation contemporaine des pratiques de sécurité entre les univers de la sécurité intérieure et extérieure, la sélection des acteurs pertinents s'est portée principalement sur ceux provenant des trois *sphères* militaire, diplomatique et domestique. Ainsi, 23 acteurs de la sécurité en Suisse qui correspondent à des services ou à des institutions ont été retenus en vue de la diffusion d'un questionnaire en ligne ³². Le choix d'utiliser comme outil de récolte de données un questionnaire en ligne s'explique en partie par les spécificités du champ étudié. Cet outil offre le double avantage de pouvoir à la fois collecter un important volume de données, par rapport à de trop nombreux entretiens par exemple, et de constituer un moyen efficace de *rentrer dans le champ* en établissant des relations de confiance avec les acteurs grâce notamment aux discussions portant sur l'anonymisation des données et sur l'élaboration du questionnaire.

La construction d'un espace social nécessite d'utiliser des données quantitatives et des techniques statistiques telles que l'analyse des correspondances multiples ³³. Ce choix d'une collecte de données par questionnaire standardisé était ainsi dicté par le souci de dégager la structure de l'espace de sécurité suisse, ce que ne permet pas de faire de manière méthodique une analyse qualitative. Dans un premier temps, nous avons procédé à une trentaine d'entretiens exploratoires auprès des acteurs de la sécurité qui avaient deux principales fonctions : déterminer les catégories pertinentes du questionnaire et s'assurer de la diffusion du questionnaire auprès de ces acteurs en leur permettant, notamment, de faire des commentaires sur les questions, leur formulation, les modalités de réponses, les éléments manquants, etc. ³⁴ Nous avons réalisé un pré-test du questionnaire auprès de 20 acteurs de la sécurité. Le questionnaire en ligne ³⁵ a été administré auprès de 412 chefs de divisions / brigades / sections et sous-chefs représentant 23 acteurs de la sécurité ³⁶. La durée du questionnaire est d'environ 30 minutes. Le questionnaire comportait des questions sur la gestion de la menace (temps consacré aux différentes menaces), les coopérations suisses (partenariats et réseaux), les coopérations internationales, l'organisation du travail (notamment le temps passé sur le terrain et l'usage des bases de données nationales et internationales), les caractéristiques institution-

32. La liste complète des acteurs retenus figure dans le tableau 1 reproduit plus bas.

33. Lebaron F., Le Roux B., *La méthodologie de Pierre Bourdieu en action : espace culturel, espace social et analyse des données*, Paris, Dunod, 2015 ; Bourdieu P., *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Éd. de Minuit, 1979. Voir *infra*, la contribution de F. Lebaron.

34. Étant donné que le monde de la sécurité constitue un terrain d'enquête avec des acteurs parfois difficiles d'accès, comme le renseignement par exemple, une prise de contact autour de la réalisation d'un questionnaire et de ses aspects techniques représente un mode efficace pour entrer en contact et développer des relations de confiance avec ceux-ci.

35. Le logiciel LimeSurvey a été utilisé pour la réalisation du questionnaire en ligne.

36. Les analyses présentées dans cet article ont été réalisées à partir d'une base de données intermédiaire (N=412). Au terme de la collecte de données, l'échantillon comporte 594 répondants, avec notamment un grand nombre de répondants supplémentaires issus de diverses polices cantonales.

nelles (notamment, l'institution / service de rattachement, la fonction, le terrain d'action, etc.), les caractéristiques sociodémographiques, la formation et la carrière.

Au niveau empirique, deux unités d'observation sont distinguées : les acteurs individuels (appelés dans la suite du texte les individus) et les acteurs « institutionnels » (appelés acteurs, services ou agences). Limiter l'analyse au niveau des acteurs institutionnels conduirait à allouer des rationalités et des stratégies aux institutions, alors qu'elles relèvent, en partie, du résultat des actions et des représentations des acteurs individuels. L'analyse au niveau individuel permet d'intégrer un ensemble de propriétés efficaces dans l'espace de la sécurité, impossibles à capter au niveau institutionnel. Des travaux récents sur l'intégration européenne montrent que, comme les institutions ne peuvent être réduites à leur délimitation juridique et légale, les transformations des institutions européennes ne résultent pas seulement des dynamiques interinstitutionnelles, mais sont également liées aux interactions transnationales et de plus en plus différenciées entre les individus³⁷. Il s'agit ici de remettre en question et dépasser le postulat institutionnaliste selon lequel « *institutions provide the structure in which social interaction [...] takes place* »³⁸. De plus, comme l'écrivent Kauppi et Madsen, « il est difficile de voir comment une approche sociologique qui ne fait pas de distinction entre les institutions et ceux qui représentent ces institutions pourrait éventuellement analyser les variations dans les politiques et, ainsi, aider à comprendre les forces sociales qui façonnent l'institutionnalisation, les variations temporelles et synchroniques dans les institutions politiques »³⁹. Les analyses présentées ont été menées au niveau agrégé (l'unité d'observation est le service / institution) et au niveau individuel (l'unité d'observation est l'individu).

Les 23 acteurs « institutionnels » sélectionnés en vue de la passation du questionnaire ont été regroupés en 15 catégories pour les analyses individuelles (dans ce cas, ces acteurs prennent la forme d'une variable). L'analyse agrégée au niveau des services / institutions comporte 14 observations (en raison de son faible effectif, le Réseau national de sécurité a été exclu des analyses agrégées). Le tableau 1 présente ces 15 acteurs représentant les métiers suivants : polices (fédérale, cantonales et municipales), armée, migrations, douanes, protection civile, diplomatie, développement, renseignement, industrie de l'armement, hauts-fonctionnaires spécialisés dans la planification de la politique de sécurité (Secrétariat général du DDPS).

37. Kauppi N., *Democracy, social resources and political power in the European Union*, Manchester, Manchester University Press, 2005 ; Cohen A., « Bourdieu hits Brussels: The genesis and structure of the European field of power », *International Political Sociology*, vol. 5, n° 3, 2011, pp. 335-339.

38. Sweet A. S., Sandholtz W., Fligstein N. (dir.), *The institutionalization of Europe*, Oxford, Oxford University Press, 2001, p. 7.

39. Kauppi N., Madsen M. R., « Institutions et acteurs : rationalité, réflexivité et analyse de l'UE », *Politique européenne*, vol. 25, n° 2, 2008, p. 95.

Tableau 1 : Acteurs « institutionnels » de la sécurité en Suisse

Acteurs	Abréviation	Fréquence	Pourcentage
Office fédéral de la police et Office fédéral de la justice	fedpol/ofj	36	8,7
Secrétariat d'État aux migrations	sem	16	3,9
Douane civile et gardes-frontières	douanes	81	19,7
Centre de coopération policière et douanière	ccpd	10	2,4
Département fédéral des affaires étrangères ^a	dfae	13	3,2
Armée suisse	defense	66	16,0
Office fédéral de la protection de la population	protectionpop	17	4,1
Office fédéral de l'armement	armasuisse	36	8,7
Service de renseignement de la confédération	renseignement	10	2,4
Autres ministères / agences fédérales	autresfed	13	3,2
Réseau national de sécurité	rns	4	1,0
Direction du développement et de la coopération	ddc	8	1,9
Secrétariat général du DDPS ^b	ddpssg	8	1,9
Offices cantonaux de protection civile	protectcant	13	3,2
Police cantonale du canton de Genève	policecant	81	19,7
Total		412	100

a. La Direction du développement et de la coopération qui constitue un service du Département des affaires étrangères a été traitée comme un acteur.

b. Le DDPS est le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports.

Les regroupements opérés sont le fruit d'une série d'arbitrages qui tiennent compte à la fois du nombre d'individus interviewés et d'une certaine connaissance préalable des dynamiques de sécurité en Suisse. Ainsi, au-delà du choix de distinguer des acteurs cantonaux et fédéraux, il a été nécessaire de procéder à la fois à des regroupements de certains acteurs, car la faiblesse du nombre de répondants de certaines agences aurait nui à la robustesse des résultats ⁴⁰, ou au contraire à en distinguer d'autres tout en étant conscient des limites que cela impliquait. Selon cette dernière logique, la Direction du développement et de la coopération (DDC), malgré un faible nombre de répondants, figure parmi les acteurs retenus, ce qui nous permet de distinguer les acteurs du développement du reste des autres diplomates. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une agence de sécurité à proprement parler, le Secrétariat général du DDPS a été distingué car il est le lieu par excellence de production du discours autorisé sur la sécurité en Suisse avec sa division *politique de sécurité* (Sipol). Enfin, deux acteurs hybrides qui combinent du personnel et des savoir-faire transcendant les distinctions fédérales / cantonales figurent dans la liste des acteurs retenus. Il s'agit des centres de coopération douanière et policière (CCPD) situés aux frontières avec la France et l'Italie, ainsi que du Réseau suisse de sécurité (RNS) récemment créé.

L'espace des prises de position : l'imposition de la *doxa* de la globalisation de l'(in)sécurité

Pour capter la *doxa* du champ en testant l'idée de l'imposition de la thèse de la globalisation de l'(in)sécurité dont la spécificité est l'établissement d'un *continuum* sémantique entre des menaces relevant anciennement des champs de la sécurité intérieure et extérieures (terrorisme, crime organisé, immigration, prolifération d'armes de destruction massive, etc.), nous avons construit l'espace des prises de position à partir des menaces gérées par les différents acteurs. La construction de cet espace se justifie par le fait qu'en se différenciant les champs de la sécurité intérieure et extérieure ont mis en relation, non seulement des acteurs, mais également des savoir-faire et des discours d'insécurité très divers.

Les diverses prises de positions institutionnelles sont mesurées à partir des réponses des individus sur les menaces dont la gestion relève de leur fonction et sur le temps qu'ils y consacrent. Les réponses des individus ont été agrégées au niveau des acteurs institutionnels afin de faire ressortir les différents *habitus* de ces acteurs.

40. Le risque ici consiste à se retrouver avec un très petit nombre d'acteurs qui n'offrirait dès lors aucune garantie de représentativité des caractéristiques générales de la population visée. Nous avons été confrontés à ce problème avec l'Office fédéral de la justice (OFJ, uniquement 3 répondants). Ce dernier a été regroupé avec la police fédérale (fedpol). Cela appauvrit l'analyse, dans la mesure où les positions entre des acteurs policiers et du monde judiciaires se retrouvent indifférenciées.

Le tableau 2 présente l'intensité moyenne du temps consacré à la gestion des différentes menaces pour chaque acteur de la sécurité ⁴¹. Une liste de 23 menaces a été proposée aux interviewés (pour l'intitulé complet des menaces, cf. tableau A1 en annexe). Le choix des menaces s'inspire de la liste présente dans le dernier rapport sur la politique de sécurité suisse ⁴². Pour ne pas se borner à répéter un discours institutionnel, la liste exacte n'a pas été reproduite et plusieurs aménagements ont été faits en fonction des entretiens exploratoires menés auprès de professionnels de la sécurité. Les données ont été agrégées par acteur en calculant une moyenne des scores individuels de gestion d'une menace – les scores individuels variant de 0 à 5, où 0 signifie « ne relève pas de leur fonction », 1 « un temps négligeable » et 5 « la totalité du temps ».

Une moyenne égale ou supérieure à 1 pour une menace affichée par un acteur signifie que la menace en question relève de ses prérogatives, même si, en moyenne, il est susceptible d'y consacrer un temps négligeable si son score est proche de 1 ⁴³. En parcourant les scores de chacun de ces acteurs, il ressort que les douanes et le Centre de coopération policière et douanière, deux agences en charge de questions transfrontalières, sont les acteurs qui gèrent le plus de menaces. À l'inverse, les autres ministères / agences fédérales, fedpol / OFJ ⁴⁴, l'Office fédéral de l'armement et le Secrétariat d'État aux migrations gèrent un nombre très restreint de menaces.

**Tableau 2 (ci-contre) :
Menaces selon les acteurs de la
sécurité en Suisse (moyennes)**

Note : N = 412.

En gras, les moyennes égales ou supérieures à 1. Pour chaque menace, les interviewés devaient indiquer sur une échelle si la gestion de la menace relève de leur fonction actuelle et, le cas échéant, le temps consacré à la gestion de la menace, codée de 0 à 5, où 0 signifie « ne relève pas de leur fonction », 1 « un temps négligeable » et 5 « la totalité du temps ».

Les scores des menaces indiquent que le terrorisme, les problèmes migratoires, les catastrophes naturelles et anthropiques (y compris accidents industriels) et les attaques contre les infrastructures critiques (y compris cyber-

41. Dans le questionnaire, deux questions portaient sur la gestion des différentes menaces. La première était formulée ainsi : « Voici une liste des principales menaces qui pèsent sur la sécurité en Suisse. Veuillez indiquer celles dont la gestion relève de votre fonction actuelle ». La seconde question était posée uniquement pour chaque menace citée par les interviewés, et portait sur le temps consacré à elle(s).

42. Le plus récent rapport au moment de la réalisation du questionnaire datait de 2010.

43. Utiliser une moyenne peut masquer une forte dispersion dans l'intensité de la gestion de la menace entre les individus composant un acteur de la sécurité.

44. Le faible nombre de menaces déclarées gérées par la Police fédérale qui ressort de ce tableau est à interpréter avec précaution car cette agence se voit attribuer plusieurs scores proches du seuil de 1.

	fedpol/ofj	sem	douanes	ccpd	dfae	defense	protectionpop	armasuisse	renseignement	autresfed	rsn
catastrophemat	0,1	0,1	0,2	0,3	0,9	1,6	3,1	0,6	0,0	1,1	1,5
attaquemilitaire	0,0	0,1	0,2	0,0	0,9	2,4	1,2	2,6	0,5	0,0	0,5
actrenseignprohibe	0,1	0,0	0,3	0,5	0,3	0,3	0,2	0,3	1,8	0,0	0,5
terrorisme	1,1	0,5	1,0	0,8	1,1	1,4	1,1	0,5	1,6	0,3	1,5
extremismeviolent	0,6	0,4	0,5	0,5	1,1	0,5	0,3	0,1	1,5	0,0	0,0
radicalisation-religieusepolit	0,6	0,4	0,4	0,7	1,1	0,3	0,1	0,1	0,7	0,1	0,0
hooliganisme	0,3	0,0	0,5	0,5	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,5
traficdrogue	0,9	0,1	2,1	2,3	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
traficetrehumain	0,9	1,3	1,6	0,7	0,6	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
traficarme	0,6	0,0	1,5	1,1	0,4	0,3	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0
corruption	0,7	0,1	0,2	0,3	1,0	0,2	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0
extorsionchantage	0,9	0,0	0,1	1,4	0,1	0,1	0,1	0,0	0,4	0,0	0,0
blanchimentargent	1,0	0,1	1,1	1,4	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
cybercriminalite	0,8	0,0	0,2	0,7	0,2	0,9	0,9	0,5	1,0	0,5	2,3
infractionvieintegrite	1,2	0,2	0,9	2,0	0,7	0,5	0,1	0,0	0,0	0,0	0,5
petitedelinquance	0,5	0,1	1,5	2,4	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
insecuriteroutiere	0,2	0,0	1,1	2,2	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
prolifarmes-destrucmassive	0,0	0,0	0,3	0,1	0,4	0,5	0,9	0,0	1,0	0,8	0,0
problememigratoire	0,5	3,9	2,4	1,1	1,2	0,6	0,2	0,1	0,3	0,0	0,3
attaquesinfracritique	0,6	0,0	0,1	0,1	0,2	1,6	1,2	1,1	1,3	0,5	2,5
pandemie	0,1	0,3	0,4	0,0	0,2	0,7	1,3	0,1	0,0	0,2	0,5
changementclimatique	0,0	0,1	0,1	0,0	1,0	0,1	0,9	0,0	0,0	0,0	0,0
etatfaillis-mauvaisgouvernance	0,2	0,3	0,1	0,0	1,7	0,4	0,1	0,1	0,8	0,0	0,0
Nb de menaces > 1	2	2	8	8	7	4	5	2	6	1	4
N	36	16	81	10	21	74	17	36	10	13	4

attaques) sont les phénomènes gérés par le plus grand nombre d'acteurs. Le hooliganisme, les activités de renseignement prohibées, la radicalisation religieuse, l'extorsion et le chantage, la corruption sont gérées par un seul acteur, voire aucun acteur (dans le cas du hooliganisme).

Pour produire une visualisation graphique du tableau 1 et pour mettre en évidence la structure d'opposition des menaces et des acteurs autour de ces menaces, une analyse en composantes principales (ACP) a été réalisée ⁴⁵.

L'analyse en composantes principales (ACP) est un type d'analyse factorielle qui vise à réduire un vaste ensemble de valeurs numériques (prenant la forme de variables) à quelques dimensions, ainsi qu'à en produire une visualisation graphique ⁴⁶. L'ACP cherche à expliquer la plus forte proportion de la variance par un nombre aussi restreint que possible de composantes (facteurs). Les composantes sont orthogonales entre elles, c'est-à-dire qu'elles sont indépendantes. La qualité de représentation d'une variable est représentée par la longueur des flèches dans le cercle des corrélations. Si la flèche est de longueur 1, la mesure est représentée à 100 %. L'interprétation du plan factoriel et des dimensions doit se centrer sur les plus longues flèches. Une corrélation négative entre deux variables s'observe lorsque les flèches vont dans une direction opposée. Deux flèches orthogonales indiquent une indépendance entre les deux variables.

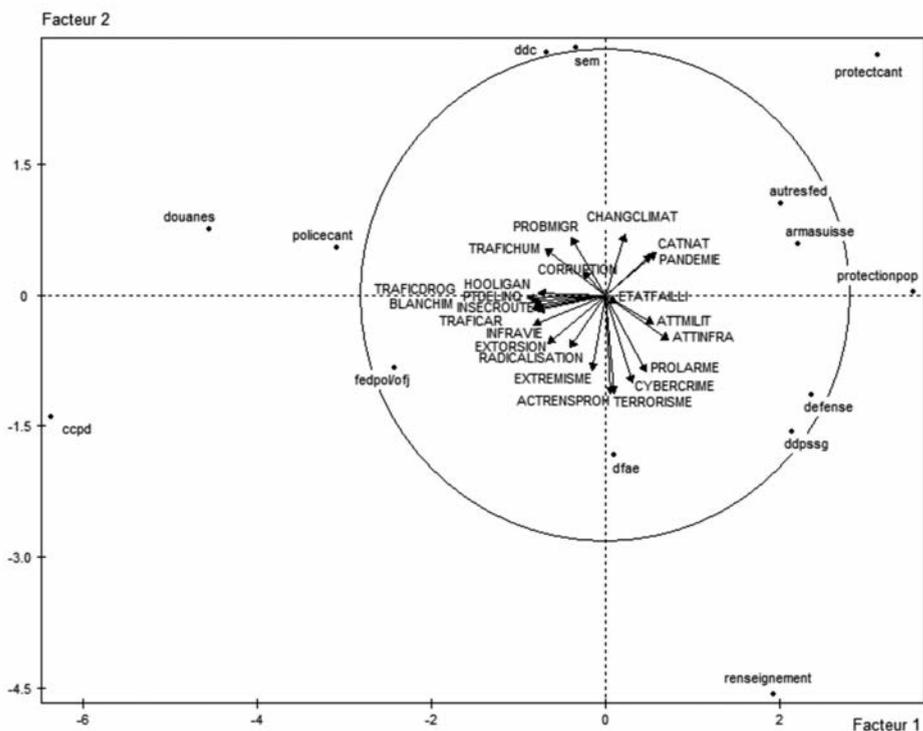
Le tableau 3 montre les valeurs propres, le pourcentage de variance et le pourcentage cumulé des deux premières dimensions retenues pour l'analyse (cinq dimensions présentent une valeur propre supérieure à 1 mais les trois dernières ne sont pas clairement interprétables). Les valeurs propres représentent la variance expliquée par chaque facteur (*cf.* tableau 3). Le premier facteur explique 38 % de la variance et le deuxième facteur 18 %.

Dimension	Valeur propre	Pourcentage	Pourcentage cumulé
1	8,744	38,0	38,0
2	4,027	17,5	55,5

Tableau 3 : Valeurs propres des dimensions de l'ACP

45. L'analyse porte sur des variables d'intervalles (moyennes d'intensité de la gestion des menaces). C'est pourquoi nous avons réalisé une analyse en composantes principales et non une analyse des correspondances multiples (qui requiert des données catégorielles).

46. Lebart L., Piron M., Morineau A., *Statistique exploratoire multidimensionnelle : visualisations et inférences en fouilles de données*, Paris, Dunod, 2006.



Graphique 1: Analyse en composantes principales sur les menaces – plan 1-2

Notes : N = 14.

Les flèches et les libellés en majuscules correspondent aux variables actives.

Les minuscules correspondent aux acteurs

L'interprétation des axes met en opposition sur l'axe 1, à gauche, certaines menaces touchant à la protection de l'ordre et de la propriété (petite délinquance, insécurité routière, trafic de drogue, extorsion) et, à droite, des menaces relevant de la protection du territoire (attaque militaire, contre les infrastructures critiques). L'axe 2 oppose, en bas, les menaces en rapport avec la protection de l'État (terrorisme, renseignement étranger) avec en haut une série de menaces anthropiques (trafic d'êtres humains, problèmes migratoires, catastrophes naturelles, pandémies) que l'on pourrait associer partiellement à la sécurité humaine, ou sociétale. La projection en variables illustratives des agences semble reproduire des distinctions institutionnelles traditionnelles avec sur l'axe 1 les métiers policiers et de gestion des frontières à gauche et les institutions dépendantes du département en charge des affaires militaires à droite⁴⁷. Sur l'axe 2 semble apparaître l'agenda de la sécurité humaine, avec en opposition l'État à l'individu comme objet référent de la sécurité.

47. En Suisse, la protection civile et le renseignement dépendent du même département fédéral (DDPS).

L'ACP permet de dégager la structure d'opposition des menaces et la distribution des acteurs autour de ces menaces. Elle montre que le principe de structuration majeur de l'espace des prises de positions est constitué par l'opposition entre les menaces affectant l'ordre et la propriété, relatives à un travail de type policier et douanier, d'un côté, et les menaces relevant de la protection du territoire, relatives à un travail de type militaire et de protection de la population. À l'instar de l'analyse des correspondances multiples (ACM), l'ACP est une technique statistique adaptée à une perspective relationnelle et à la construction d'espaces sociaux. Toutefois, du fait qu'elle vise à dégager les oppositions et les contiguïtés, elle ne nous permet pas de tester l'hypothèse d'un *continuum* sémantique entre des menaces relevant anciennement des champs de la sécurité intérieure et extérieure.

Pour tester l'hypothèse d'un *continuum*, et notamment pour établir la forme des convergences de ces prises de positions, une analyse de réseau a été réalisée sur les mêmes données. L'analyse de réseau suppose également d'adopter une perspective relationnelle mais elle se focalise davantage, sur les relations effectives, alors que l'analyse factorielle (ACP et ACM) privilégie les relations objectives⁴⁸. La structure relationnelle mise en évidence par l'analyse de réseau permettra de déterminer s'il existe un *continuum* des menaces qui validerait la thèse de la globalisation de l'(in)sécurité.

L'analyse de réseau est une technique statistique qui permet d'analyser une structure composée d'un ensemble d'acteurs, dont certains sont reliés par une ou plusieurs relations⁴⁹. Ces relations entre acteurs peuvent être représentées sous forme de matrice carrée symétrique (1 mode). Dans ce cas, les relations parmi un ensemble d'acteurs sont mesurées directement⁵⁰. Lorsque l'on s'intéresse aux relations entre deux ensembles distincts, par exemple, aux relations indirectes entre les acteurs de la sécurité qui gèrent les mêmes menaces, les données sont représentées sous forme de matrice non symétrique (2 modes) dans laquelle il y a, pour reprendre notre exemple, les acteurs de la sécurité en ligne et les menaces en colonne. Les matrices 1 mode et 2 modes peuvent être représentées visuellement sous la forme d'un graphe comportant des nœuds (acteurs pour les matrices 1 mode ; acteurs et menaces pour les matrices 2 modes) et des liens (relations). De nombreux indices et mesures peuvent être calculés (centralité, proximité, etc.).

Nous avons réalisé un graphe 2 modes (*two-mode network*) ou biparti (*bipartite*) qui représente les liens entre deux ensembles distincts (ici, les acteurs et les menaces, cf. graphique 2). Les relations au sein du graphe 2 modes sont valuées, c'est-à-dire qu'elles ont une intensité (pouvant prendre théoriquement une valeur de 0 à 5).

48. Lebaron F., Le Roux B., *La méthodologie de Pierre Bourdieu en action, op. cit.*

49. Knoke D., Yang S., *Social network analysis*, Thousand Oaks, Sage Publications, 2008.

50. Borgatti S.P., Everett M.G., Johnson J.C., *Analyzing social networks*, Thousand Oaks, Sage Publications, 2013.

acteurs traditionnels de la sécurité extérieure de la défense et des affaires étrangères qui gèrent les attaques militaires, les attaques contre les infrastructures critiques, la cybercriminalité et la prolifération d'armes de destruction massive. Le haut du réseau (3) lie la police fédérale (fedpol) et le renseignement (SRC) avec les actes de renseignement étranger prohibés, l'extrémisme violent et la radicalisation politique et religieuse ⁵¹. Le bas du réseau (4) met en relation les acteurs des migrations (SEM), du développement (DDC) et de la protection civile (cantonale et fédérale) *via* le trafic d'êtres humains, la corruption, le changement climatique, les pandémies et les catastrophes naturelles ⁵². On retrouve ici le pôle d'acteurs identifié qui s'occupe de menaces anthropiques par l'ACP.

Au-delà de la confirmation des résultats de l'ACP, l'analyse de réseau permet également d'appréhender les liens entre les menaces et entre les acteurs, rendant compte ainsi des logiques de convergence. Dès lors, il est intéressant de constater que les quatre pôles identifiés sont uniquement reliés entre eux par deux menaces : le terrorisme et les problèmes migratoires. Cela permet de mettre en évidence le caractère dynamique des discours sur l'(in)sécurité globale qui finissent par former un *continuum* sémantique consacrant ainsi la différenciation entre les acteurs de la sécurité intérieure et extérieure. Et plutôt qu'une désignation consensuelle de ces menaces comme adversaires par tous, c'est avant tout vers elle que convergent des insécurisations différentes ⁵³ aisément retraçables dans le réseau. L'adversaire par excellence devient l'immigrant, l'étranger et la forme de violence la plus redoutée, le terrorisme. Si le *continuum* de la sécurité prenait la forme d'un réseau de communication, ce serait un réseau en étoile, comme le réseau ferroviaire français, où pour rejoindre deux villes de province il faut toujours passer par Paris.

L'importance des questions migratoires et du terrorisme dans le réseau est confirmée par une analyse supplémentaire (graphique 3) qui présente à nouveau les liens entre les acteurs et les menaces mais en indiquant cette fois le degré d'intermédiarité (*betweenness*), représenté sur le graphique par la taille des nœuds. Le degré d'intermédiarité permet d'établir la position d'intermédiaire des nœuds. C'est une mesure de l'importance de la position intermédiaire occupée par les acteurs et les menaces (*cf.* tableau 4). Plus précisément,

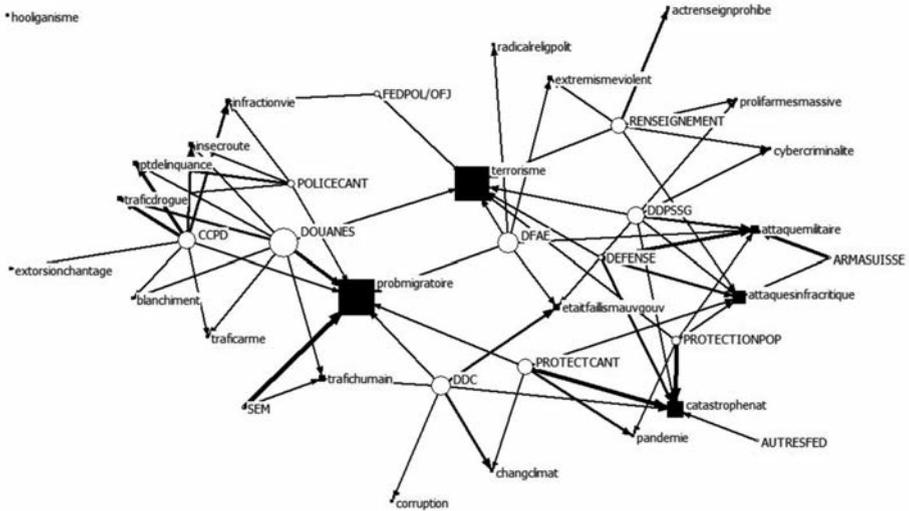
-
51. Ces catégories sont celles listées dans le rapport sur la politique de sécurité 2010. Il est également opportun de préciser ici que le service de renseignement de la Confédération (SRC) dépend du département fédéral en charge des questions militaires, de protection civile et des sports (DDPS). Il est le fruit d'une fusion (au détriment de la police fédérale qui dépend du Département fédéral de justice et police (DFJP)) des services de renseignement intérieur et extérieur civils (SRS et SAP) en 2010 suite à une refonte du renseignement motivée notamment par la découverte en 1989 de pratiques de surveillance de masse au nom de la protection de l'État.
52. L'acteur « Autres agences fédérales » se situe au même endroit mais il ne sera pas discuté du fait de son hétérogénéité et de son faible effectif (13).
53. Bigo D., « La mondialisation de l'(in)sécurité », *op. cit.*, p.72.

	Degré	Intermédiarité		Degré	Intermédiarité
catastrophemat	6	67	fedpol/ofj	2	15
attaquemilitaire	5	27	Sem	2	2
actrenseignprohibe	1	0	Douanes	8	132
terrorisme	7	153	Ccpd	8	74
extremismeviolent	2	6	Dfae	6	93
radicalisationreligieusepolit	1	0	Defense	4	16
hooliganisme	0	0	protectionpop	5	31
traficdrogue	3	4	Armasuisse	2	1
traficetrehumain	3	14	renseignement	6	67
traficarme	2	2	Autresfed	1	0
corruption	1	0	Ddc	6	82
extorsionchantage	1	0	Ddpssg	7	71
blanchimentargent	2	2	Protectcant	5	65
cybercriminalite	2	2	Policecant	5	22
infractionvieintegrite	3	11			
petitedelinquance	3	4			
insecuriteroutiere	3	4			
prolifarmesdestrucmassive	2	2			
problememigratoire	7	162			
attaquesinfracritique	6	47			
pandemie	2	2			
changementclimatique	2	3			
etatfaillismauvaisgouvernance	3	18			

Tableau 4 : Centralité de degré et d'intermédiarité des menaces et des acteurs

Notes : N = 14.

elle reflète le nombre de chemins qui passent à travers un nœud donné, pondéré inversement par le nombre total de chemins équivalents entre les deux mêmes nœuds, y compris ceux qui ne passent pas par le nœud donné.



Graphique 3 : Menaces selon les acteurs (intermédiation)

La construction de l'espace des prises de position a permis de déterminer la forme que prenait la *doxa* du champ de la sécurité en Suisse, qui ne se singularise aucunement, à travers une série de discours d'insécurité convergeant vers les questions migratoires et de lutte contre le terrorisme, de la thèse de la globalisation de l'(in)sécurité identifiée dans les travaux existant sur un champ européen de la sécurité.

Ces prises de positions dépendent également de la structure des positions des acteurs qu'il s'agit maintenant de dégager. Pour dégager la structure du champ suisse de sécurité, l'analyse portera sur les individus. L'analyse au niveau des individus permet de dégager, d'une part, les types de capitaux structurant ce champ qui ne peuvent être attribués à l'institution de rattachement (comme le capital culturel) et, d'autre part, des logiques générationnelles et temporelles par la prise en compte des caractéristiques individuelles (avec, comme nous le verrons, le reflux de l'importance de la carrière militaire dans toute une série d'agences de sécurité qui s'observe par une association négative entre l'âge et le grade militaire).

L'espace des positions : vers une hypertrophie de la sécurité intérieure ?

Afin de construire l'espace des positions, une analyse des correspondances multiples (ACM) a été réalisée sur les données individuelles. Cette méthode permet d'établir comment les acteurs, selon les différentes ressources et capitaux possédés, sont positionnés relationnellement dans l'espace de la sécurité. Cela permet de mettre en évidence ce qui distingue ou ce qui rapproche les différents acteurs. L'espace de la sécurité est structuré par un ensemble de variables représentant différentes ressources possédées par les individus. L'ACM porte sur 22 variables actives et 60 modalités (cf. tableau A2 en annexe). La variable acteur (cf. tableau 1) a été projetée en variable illustrative. Les variables actives renvoient à la possession de différents types de capitaux : culturel (éducation), social (participation aux réseaux de sécurité, indices de centralité dans les coopérations suisses et internationales, grade militaire), technologique (utilisation de différentes base de données), cosmopolite / international (études, formation continue et stages à l'étranger).

Le choix des variables actives ainsi que des types de capitaux a été guidé par les hypothèses de la recherche ainsi que par des travaux mobilisant le même type de méthodes. À la différence de champs plus établis, institutionnalisés et étudiés, comme les champs juridiques, économiques ou politiques, le champ de la sécurité est un terrain quasiment vierge. De surcroît, l'absence d'un capital spécifique au champ de la sécurité⁵⁴ rend cet exercice singulier. Afin d'aborder ce problème, il a été décidé de combiner des ressources que l'on pourrait qualifier de plus traditionnelles, présentes dans la plupart des travaux sur les champs (le capital social et le capital culturel), à d'autres rendant compte des spécificités du champ de la sécurité, à savoir son caractère transnational et le rôle croissant de la technologie. Pour cette dernière, notre choix s'est porté sur la notion de capital technologique déjà utilisée dans des travaux portant sur l'analyse du champ économique⁵⁵. Selon Pierre Bourdieu, il se définit de la manière suivante : « Le capital technologique est le portefeuille de ressources scientifiques (potentiel de recherche) ou techniques différentielles (procédés, aptitudes, routines et savoir-faire uniques et cohérents, propres à diminuer la dépense en main-d'œuvre ou en capital ou à augmenter le rendement) susceptibles d'être mises en œuvre dans la conception et la fabrication des produits⁵⁶ ». Une transposition directe de cette notion dans le champ de la sécurité serait évidemment peu pertinente au vu des différences entre ces deux champs. Cependant, on peut distinguer des similarités de l'effet du capital technologique, par son rôle de subversion des hiérarchies établies ou par le fait qu'il devient efficient lorsqu'il se combine à un autre type de capital. Le capital technologique est mesuré par l'accès, l'usage et l'alimentation de bases de données cantonales, nationales, européennes et internationales.

54. Bigo D., « La mondialisation de l'(in)sécurité ? », *op. cit.*

55. Bourdieu P., *Les structures sociales de l'économie*, Paris, Seuil, 2000.

56. *Ibid.*, p. 52.

Pour capter les dimensions transversale et transnationale du champ au travers de l'importance de guildes transnationales, nous nous sommes appuyés sur le débat relativement récent au sein des travaux sur les élites transnationales autour de la notion de capital international ou cosmopolite⁵⁷. Selon Anne-Catherine Wagner, l'objectif de cette notion « est d'identifier les ressources spécifiques qui peuvent être liées à l'internationalisation des rapports sociaux et de spécifier, pour chaque usage, les espaces sociaux d'accumulation, de gestion, de rentabilisation et les conditions sociales de conversion de ces ressources⁵⁸ ». L'enjeu ici est de pouvoir capter l'internationalisation des rapports de pouvoir à un moment où il apparaît que la distinction entre des ressources nationales et internationales gagne en importance⁵⁹. Selon ses usages, il peut être soit considéré comme une composante du capital culturel sous sa forme institutionnalisée (diplômes), soit du capital social sous sa forme incorporée (relations à l'étranger), ou alors du capital économique sous sa forme objectivée (propriétés immobilières à l'étranger)⁶⁰. Certains évoquent même l'intérêt de le distinguer comme une forme distincte de capital⁶¹. En ce qui concerne les professionnels de la sécurité en Suisse, de par la diversité des formes qu'il peut prendre (accès à des bases de données européennes ou internationales, diplômes à l'étranger, réseaux de relations internationaux, diverses missions à l'étranger) l'intérêt du capital international est indissociable des positions sociales de ceux qui en sont dotés. Il joue d'ailleurs un rôle fondamental dans la structuration du champ suisse. Selon la forme qu'il prend, il peut être associés à des stratégies diverses, par exemple, en vue de maintenir les positions des acteurs établis ou pour modifier les positions des *challengers*.

L'analyse des correspondances multiples (ACM) calcule la distance entre deux individus à partir des questions pour lesquelles ils ont donné des réponses différentes (dans notre cas, les caractéristiques que l'on a renseignées comme leur formation, position professionnelle, etc.). La distance entre deux individus est d'autant plus grande qu'ils divergent pour un nombre plus élevé de questions et que les modalités qu'ils choisissent ont des effectifs faibles. Ainsi, plus une réponse est rare, plus elle crée de la distance. L'ensemble des distances entre individus définit un nuage de n points dans un espace multidimensionnel, appelé nuage des individus⁶². L'ACM conduit également à définir un nuage de k points, un pour chaque modalité, appelé nuage des modalités. En ajustant un nuage par la méthode

-
57. Dezalay Y., « Les courtiers de l'international », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 151-152, 2004, p. 4-35 ; Wagner A.-C., *Les classes sociales dans la mondialisation*, Paris, La Découverte, 2007.
58. Wagner A.-C., « Le capital international : un outil d'analyse », in Simeant J. (dir.), *Guide de l'enquête globale en sciences sociales*, Paris, CNRS éditions, 2015, p. 34.
59. Buhlmann F., David T., Mach A., « Cosmopolitan capital and the internationalization of the field of business elites: Evidence from the Swiss case », *Cultural Sociology*, vol. 7, n° 2, 2013, p. 215.
60. Wagner A.-C., « Le capital international », *op. cit.*, pp. 34-35.
61. Buhlmann F., David T., Mach A., « Cosmopolitan capital », *op. cit.*
62. Le Roux B., Rouanet H., *Multiple correspondence analysis*, Thousand Oaks, Sage Publications, 2010.

des moindres carrés orthogonaux, on définit les axes principaux. Plus des modalités sont choisies par les mêmes individus, plus la distance entre ces deux modalités est petite. Moins une modalité est fréquente, plus elle s'éloigne du centre du nuage.

La projection des points du nuage sur le premier axe principal fournit le meilleur ajustement unidimensionnel du nuage (principal facteur de structuration) ; la projection sur le plan engendré par les deux premiers axes principaux fournit le meilleur ajustement bidimensionnel ⁶³. La valeur propre associée à un axe est la variance du nuage projeté sur cet axe. Le taux d'inertie d'un axe est égal à la valeur propre correspondante divisée par la somme des valeurs propres (variance du nuage). Les points du nuage sont repérés par leurs coordonnées sur les axes principaux. Le nuage des modalités a les mêmes dimensions et la même variance que le nuage des individus. Les individus et les modalités qui ont participé à la détermination des axes sont dits actifs. Les individus ou les modalités qui n'ont pas participé à la détermination des axes peuvent être représentés par la technique dite des éléments supplémentaires.

Après avoir présenté les variables retenues et leur regroupement en divers capitaux, il convient d'interpréter cette ACM. La forte décroissance des valeurs propres nous a conduits à retenir et interpréter les trois premiers axes. Pour évaluer l'importance relative des axes, nous utilisons les taux d'inertie modifiés ⁶⁴. Le tableau 5 montre les valeurs propres, les taux d'inertie modifiés et l'importance relative de chaque dimension.

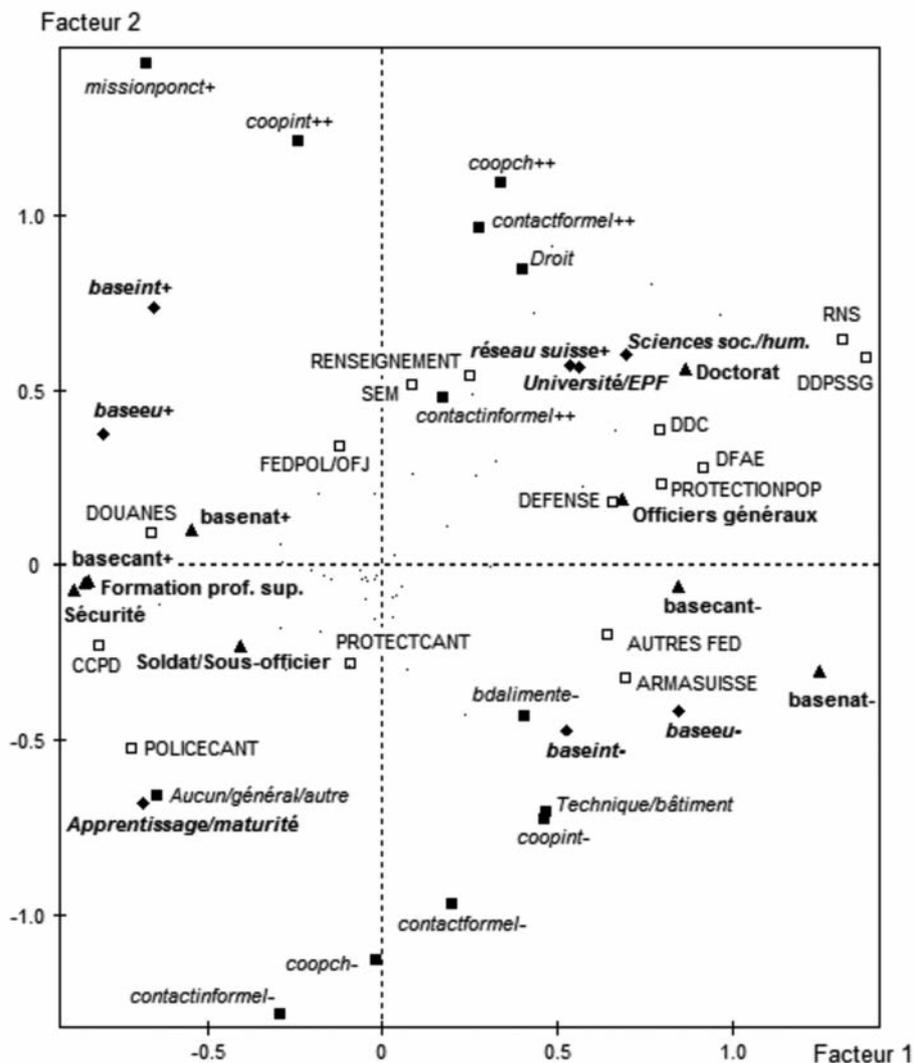
Dimension	Valeur propre	Taux d'inertie modifié	Pourcentage	Pourcentage cumulé
1	0,1635	0,5650	56,5	56,5
2	0,1270	0,2700	27,0	83,5
3	0,0819	0,0540	5,4	88,9

Tableau 5 : Valeurs propres et taux d'inertie modifiés des dimensions

Pour interpréter un axe, nous utilisons les modalités qui ont une contribution à cet axe supérieure à la contribution moyenne des modalités. La contribution moyenne est de $100/60 = 1,67$ (cf. tableau A2 en annexe).

63. Duval, J., « Analyser un espace social » in Paugam S. (dir.), *L'Enquête sociologique*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010, pp. 267-290.

64. Benzecri J.-P., Benzecri F., Maiti G.D., *Pratique de l'analyse des données*, Paris, Statmatic, 1992, p. 412 ; Le Roux B., Rouanet H., *Multiple correspondence analysis, op. cit.*, p. 39.



Graphique 4 : Analyse des correspondances multiples – plan 1-2

Note : N = 412. Les modalités en gras (triangles) sont celles retenues pour l'interprétation du premier axe. Les modalités en gras italique (carrés) sont celles retenues pour l'interprétation des deux axes. Les modalités en majuscules (carrés vides) correspondent à la variable illustrative (les acteurs).

Le premier axe, représentant 56,5 % de la variance totale, oppose, à gauche, l'utilisation des diverses bases de données (cantonales, nationales, européennes et internationales), un niveau de formation secondaire professionnel (professionnel supérieur et apprentissage / maturité), plutôt dans le domaine de la sécurité et l'absence de grade militaire élevé (soldat / sous-officier), à, du côté droit, un fort niveau de formation (université / écoles poly-

techniques fédérales (EPF) et doctorat), plutôt en sciences sociales, l'absence d'utilisation de bases de données, un haut grade militaire (officiers généraux) et un fort réseau suisse ⁶⁵. Cet axe oppose, du côté gauche, la possession d'un fort capital technologique et d'un faible capital culturel, à, du côté droit, la possession d'un faible capital technologique et d'un fort capital culturel qui s'accompagne d'un capital social suisse. Les agences projetées en variables supplémentaires se distinguent sur cet axe entre d'un côté, à gauche, les acteurs policiers (cantonaux et fédéraux) et douaniers, et de l'autre les acteurs plus établis du champ (militaires, diplomates, développementalistes). Les officiers des migrations et le renseignement ne se distinguent pas sur l'axe 1.

Le deuxième axe (pourcentage modifié de 27 %) distingue, en haut, une forte coopération suisse (coopch++) et internationale (coopint++) ⁶⁶, une forte utilisation des contacts informels, du réseau personnel, des contacts formels et institutionnels dans la recherche d'informations (contactinformel++ et contactformel++), une utilisation de base de données internationales et européennes, les missions ponctuelles à l'étranger, un niveau de formation universitaire, en sciences sociales ou en droit et un réseau suisse, à, en bas, l'absence de coopérations suisses et internationales, d'utilisation de base de données internationales et européennes, de contacts formels et informels dans la recherche d'informations, d'alimentation de base de données, un faible niveau de formation (aucun ou apprentissage / maturité), plutôt dans le domaine technique. Cet axe distingue principalement la possession d'un fort capital social (suisse et international), combiné à du capital culturel (universitaire en droit ou sciences sociales) et technologique international (utilisation de base de données internationales et européennes) en haut, à l'absence de ce capital social en bas.

Dans le quadrant supérieur gauche, un capital social international associé à un capital technologique spécifique (utilisation de bases de données internationales et européennes) produit une forme de capital cosmopolite/international. Dans le quadrant supérieur droit, le capital social suisse se couple avec un fort capital culturel.

65. Un individu présente un fort réseau suisse s'il participe, en tant que représentant de son service, à au moins un des réseaux, concordats, plates-formes ou groupes de travail de coopération suisse en matière de sécurité suivants : Conférence des Commandants des polices cantonales de Suisse (CCPCS), Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP), Mécanisme de consultation et de coordination du Réseau national de sécurité (MCC RNS), Etat-major fédéral ABCN (EMF ABCN), Commission fédérale de sécurité nucléaire (CSN), Comité de sécurité et État-major de la délégation du Conseil fédéral pour la sécurité (EM Délséc), Groupe sécurité.

66. Les variables de coopération suisse et de coopération internationale sont des indices de centralité issus de deux analyses de réseau portant, respectivement, sur les coopérations suisses et les coopérations internationales citées par les interviewés et sur l'intensité de ces coopérations.

En ce qui concerne les agences, l'interprétation de l'axe 2 fait ressortir deux éléments. Tout d'abord la faible dotation en capital social des polices cantonales place ces dernières dans un rôle d'exécutants. Ensuite, les acteurs plus fortement dotés se distinguent fortement entre ceux plus tournés vers la sécurité intérieure et la gestion des questions transnationales (fedpol, douanes, SEM, renseignement), d'un côté, de ceux en charge de la défense, de la protection civile et de la diplomatie, de l'autre. Ce qui les distingue apparaît être des formes différentes de capital international. Alors que ceux situés sur la gauche combinent une forte coopération internationale, avec un accès à des bases de données internationales et des missions ponctuelles (commissions rogatoires ou missions Frontex), les autres se caractérisent plutôt par des études universitaires à l'étranger, des opérations de maintien de la paix ou des séjours en ambassade.

Dans son ensemble, le plan des axes 1 et 2 fait ressortir comme acteurs centraux du champ fedpol, le SEM, le renseignement et, dans une moindre mesure, les douanes. Ils ont en commun le fait d'articuler des ressources technologiques, internationales tout en ayant un fort capital social. Ils se distinguent d'un autre groupe d'acteurs à droite qui, bien qu'il soit plus doté en capital culturel, se retrouve en partie marginalisé. Cette opposition semble illustrer la lutte entre les anciens et les modernes ou entre l'*establishment de la politique de sécurité* et ceux qui ont bénéficié de la coopération européenne, ceux que nous avons choisi d'appeler les *Schengen Boys*. Ces derniers, même s'ils remettent en question la position traditionnellement dominante d'acteurs plus établis, n'occupent cependant pas des positions leur permettant de dessiner les lignes officielles de la politique de sécurité. L'établissement des orientations stratégiques reste entre les mains des anciens, notamment grâce au contrôle du SIPOL situé au Secrétariat général du DDPS. Cela ne les empêche pas d'avoir une production de documents stratégiques propre. Un exemple en est les travaux du groupe stratégique « Gestion intégrée des frontières ⁶⁷ », supervisé par le Secrétariat d'État aux migrations qui applique le modèle européen de gestion intégrée des frontières (modèle des quatre filtres) en proposant une ré-articulation du travail des principales agences de sécurité cantonales et fédérales (à l'exception de l'armée). La question du contrôle des frontières se présente comme le lieu par excellence de la naissance d'une sécurité intérieure avec une forte composante internationale qui se déploie au gré des quatre filtres proposés et transforme en profondeur toute l'architecture de sécurité suisse.

Le premier filtre, les dispositifs dans les États tiers, comprend le déploiement d'officiers de liaison de la police fédérale, du SEM et des gardes-frontières, les compagnies aériennes ainsi que les procédures de visa Schengen. Ici,

67. La présentation de ce modèle est disponible sur : https://www.sem.admin.ch/dam/data/sem/einreise/ibm/erlaeuterungen-ibm_f.pdf.

Modèle des quatre filtres

(Partie constituante du système de l'UE de gestion intégrée des frontières)

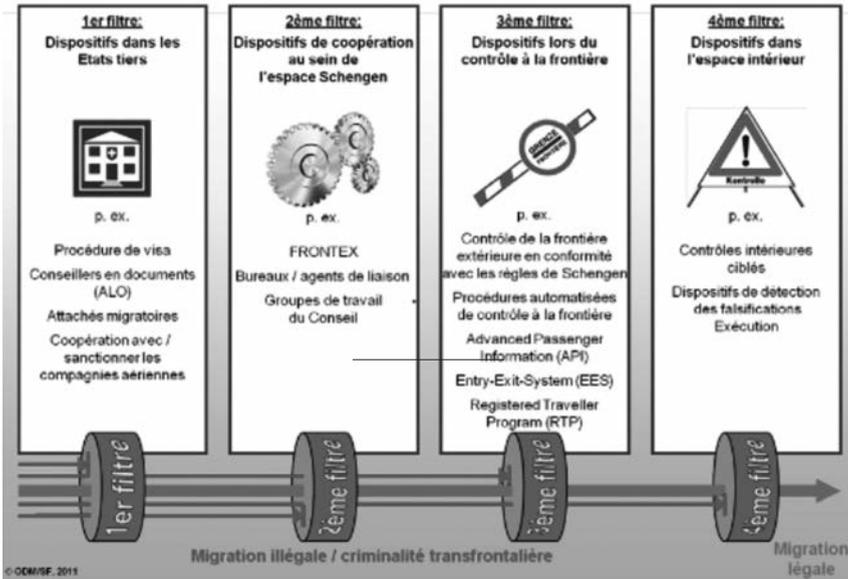


Tableau 4 : Modèle des quatre filtres / Gestion intégrée des frontières

Source: SEM ⁶⁸.

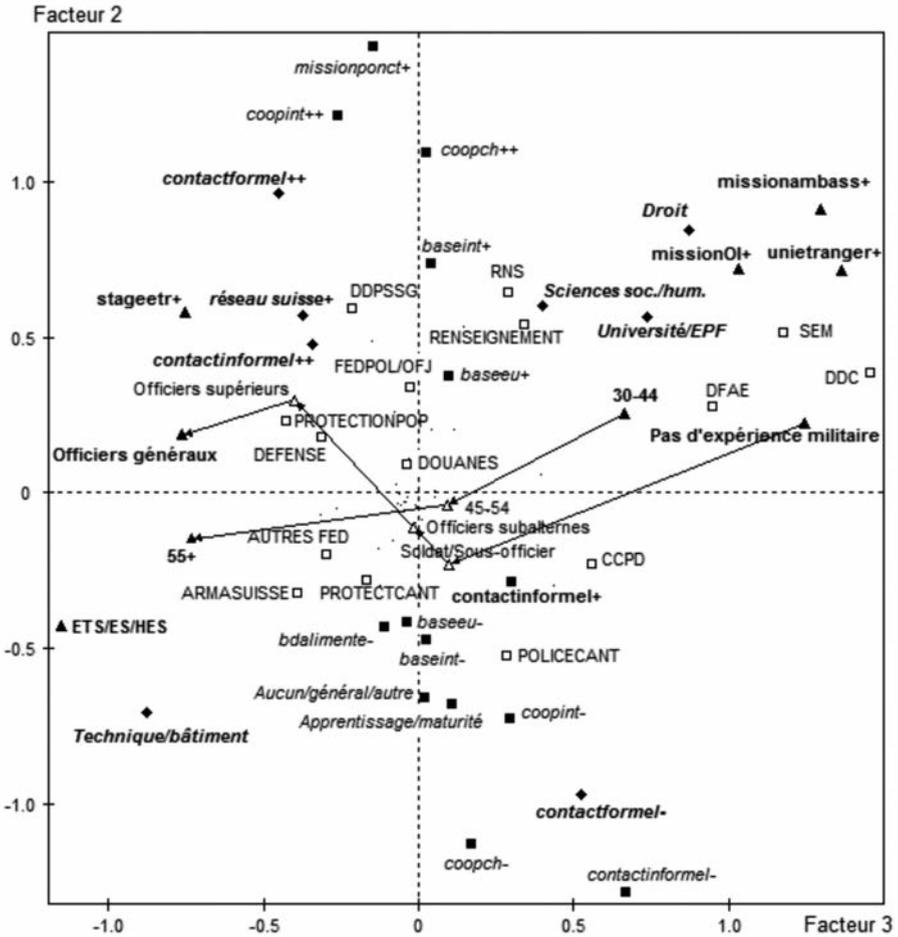
le réseau des ambassades et leur personnel sont fortement mis à contribution. Les deuxième et troisième filtres sont composés des dispositifs de coopération au sein de l'espace Schengen. Les gardes-frontières suisses participent à cet effet activement à diverses opérations FRONTEX de surveillance des frontières extérieures de l'espace Schengen. Le quatrième filtre, les dispositifs dans l'espace intérieur, est probablement l'effet le plus impressionnant de la participation suisse à l'espace Schengen puisque l'établissement des contrôles dans la zone frontalière prévus pour compenser la fin des contrôles aux frontières ⁶⁹ a fondamentalement transformé les missions des gardes-frontières qui, en se policierisant, se sont vu *de facto* couvrir une importante portion du territoire dans un pays qui compte une très longue ligne de frontière en rapport avec sa taille modeste ⁷⁰. Alors que la création d'une force de police de sécurité fédérale constitue un enjeu historique qui s'est de longue date heurté à de nom-

68. Confédération suisse, Office fédéral des migrations (ODM), *Explication du modèle suisse de gestion intégrée des frontières*, janvier 2012, disponible sur : https://www.sem.admin.ch/dam/data/sem/einreise/ibm/erlaeuterungen-ibm_f.pdf

69. Il est important de noter ici une particularité dans la participation suisse à Schengen, à savoir une non participation à l'Union douanière européenne. Les gardes-frontières sont ainsi habilités à mener des contrôles de marchandises dans la zone frontière, ce qui laisse une marge de manœuvre certaine pour le contrôle des personnes, à la différence de leurs homologues des autres États membres.

70. Le déploiement des gardes-frontières sur le territoire des cantons est soumis à des accords séparés avec chacun d'entre eux dont les modalités peuvent varier fortement.

breuses réticences liées au fonctionnement du système politique suisse (fédéralisme et démocratie directe), il est intéressant de constater qu'il a été rendu possible par la participation aux accords de Schengen. D'un terrain en friche au début des années 1990, la sécurité intérieure suisse s'est donc très fortement développée en grande partie grâce à la participation à la sécurité intérieure européenne. Cette croissance peut même être considérée comme une forme d'hypertrophie au regard de l'affaiblissement parallèle du rôle de l'armée. Ce phénomène apparaît dans l'interprétation du troisième axe de l'ACM.



Graphique 5 : Analyse des correspondances multiples – plan 2-3

Note : N = 412. Les modalités en italique (carrés) sont celles retenues pour l'interprétation du deuxième axe. Les modalités en gras (triangles) sont celles retenues pour l'interprétation du troisième axe. Les modalités en gras italique (losanges) sont celles retenues pour l'interprétation des deux axes. Les modalités en majuscules (carrés vides) correspondent à la variable illustrative (les acteurs). Les triangles vides correspondent à des modalités qui ne présentent pas une contribution supérieure à la moyenne des contributions mais qui ont été présentées uniquement pour tracer les trajectoires.

Le graphique 5 présente le plan factoriel 2-3. Le troisième axe qui a une importance relative beaucoup plus faible que les deux premiers axes (pourcentage modifié de 5 %) oppose les 55 ans et plus, de niveau de formation intermédiaire professionnel, dans le domaine technique, un grade d'officier général, ayant effectué un stage à l'étranger, doté d'un réseau suisse, une forte utilisation des contacts informels, du réseau personnel, des contacts formels et institutionnels dans la recherche d'informations à gauche, à un niveau universitaire, en droit ou sciences sociales, ayant effectué l'université à l'étranger, sans expérience militaire, ayant effectué une mission dans une ambassade, ayant occupé temporairement un poste dans une organisation internationale, âgé de 30 à 44 ans, une utilisation des contacts informels et du réseau personnel dans la recherche d'informations et l'absence des contacts formels et institutionnels, à droite.

Cet axe oppose un capital culturel international avec une formation universitaire effectuée à l'étranger, associée à une absence d'expérience militaire, à droite, à un capital social suisse traditionnel (haut grade militaire, réseaux suisses de sécurité, contacts formels et informels), à gauche. Le positionnement de l'armée à gauche s'explique par le fait, comme évoqué précédemment, que cette institution perd progressivement son rôle privilégié de lieu de reproduction des élites qui fonctionnait principalement par cooptation ⁷¹. Même si les métiers de la police et des gardes-frontières restent encore aujourd'hui partiellement militarisés, d'autres comme la diplomatie, la gestion des migrations ou du développement, en plus de se féminiser, valorisent de manière croissante des cursus académiques incluant des études à l'étranger. À l'image de son reflux dans les domaines de la finance et de l'administration publique ⁷², l'armée semble perdre progressivement son rôle de matrice dans la conduite de la politique de sécurité suisse. Si l'hypertrophie caractérise la sécurité intérieure actuellement, le mouvement inverse paraît toucher les militaires. Une concentration sur les enjeux de défense territoriale conjuguée à de timides réformes dans les domaines des opérations extérieures et de la sécurité intérieure ont conduit à une diminution de leur influence autrefois prépondérante. De manière assez ironique, l'adéquation continue avec une politique de neutralité stricte semble avoir éloigné cette institution, véritable clé de voûte de ce qui a été identifié plus haut comme l'*establishment* de la politique de sécurité suisse, de la très globalisée vulgate sécuritaire contemporaine.

Cette contribution s'est attelée à présenter les différentes étapes permettant une analyse du champ de la sécurité en Suisse. Au travers de la mobilisation de différents outils statistiques, elle a rendu compte des différents errements, tâtonnements et solutions inhérents à toute recherche. Bien que cette enquête soit toujours en cours, les premiers résultats proposés laissent entre-

71. Mach A., David T., Bühlmann F., « La fragilité des liens nationaux », *op. cit.*

72. *Ibid.*

voir la richesse offerte par une opérationnalisation de l'hypothèse du champ européen de la sécurité appliquée à l'échelle d'un État. Au-delà du cas de la Suisse, nous espérons que cette démonstration convaincra de la reproductibilité d'une telle entreprise ailleurs.

Cependant, nous sommes conscients qu'une telle entreprise peut s'avérer dissuasive en ce qu'elle implique une très grande mobilisation de moyens financiers et humains. Se pose également le problème de la maîtrise des méthodes mobilisées qui n'est pas très répandue au sein de la communauté des chercheurs travaillant autour des approches critiques de la sécurité. Cette désaffection pour les analyses statistiques apparaît malheureusement encore à l'heure actuelle comme constitutive de la construction d'un espace critique dans la discipline des Relations internationales qui paraît se satisfaire de l'abandon des méthodes quantitatives aux seuls positivistes. Pourtant, les affinités de certaines méthodes statistiques, telles que celles mobilisées ici, avec l'appareillage théorique critique sont très fortes et doivent être davantage exploitées à l'avenir. L'analyse d'espaces sociaux ou de champs spécifiques tire en effet un grand parti des propriétés de l'analyse géométrique des données (ACM et ACP) mais aussi de celles de l'analyse de réseau. La combinaison ou l'articulation de ces deux types de méthodes, comme proposé dans cet article, permet d'enrichir l'analyse de la structure relationnelle du champ analysé et la compréhension des dynamiques à l'œuvre en son sein.

Annexes

Tableau A1 : Menaces et leur abréviation

Menace	Abréviation
Catastrophes naturelles et anthropiques (y compris accidents industriels)	Catnat
Attaque militaire	Attmil
Activités de renseignement prohibées	renseignprohib
Terrorisme	Terror
Extrémisme violent (dont radicalisation politique)	Extreviol
Radicalisation religieuse	Radicrelig
Hooliganisme	Hoolig
Trafic de drogue	Trafdrog
Traite des êtres humains	Traithum
Trafic d'armes	Trafarm
Corruption	Corrup
Extorsion et chantage	Extors
Blanchiment d'argent	Blanchim
Cybercriminalité	Cybercrim
Infractions contre la vie et l'intégrité corporelle	Vieintegrcorp
Petite délinquance	Ptdelinq
Insécurité routière	Insecrout
Prolifération des armes de destruction massive	Prolifadm
Problèmes migratoires	Probmigra
Attaques contre les infrastructures critiques (y compris cyber-attaques)	Infracrit
Pandémies	Pandem
Changement climatique	Changeclim
États faillis et mauvaise gouvernance	Etatfailmauvgouv

Tableau A2 : Contribution des modalités actives de l'ACM

Variable	Libellé	Axe 1	Axe 2	Axe 3
Age	30-44	0,42	0,49	5,08
	45-54	0,30	0,03	0,25
	55+	0,01	0,20	7,70
Éducation	Apprentissage / maturité	3,31	4,17	0,16
	Formation prof. sup.	3,23	0,01	0,62
	ETS / ES / HES	0,23	0,95	10,76
	Université / EPF	2,72	3,56	9,36
	Doctorat	2,48	1,34	0,93
Domaine d'éducation	Aucun / général / autre	1,26	1,71	0,00
	Sciences sociales et humaines	2,73	2,64	1,78
	Sécurité	4,90	0,04	1,26
	Technique / bâtiment	0,90	2,64	6,33
	Science / informatique	0,16	0,77	0,11
	Sciences économiques	0,02	0,33	1,10
	Droit	0,40	2,30	3,79
Grade militaire	Pas d'expérience militaire	1,08	0,21	10,23
	Soldat / sous-officier	2,07	0,85	0,25
	Officier subalterne	0,90	0,04	0,00
	Officier supérieur	0,51	0,56	1,55
	Officier général	2,10	0,20	5,19
Base cantonale	basecant+	8,36	0,03	0,22
	basecant-	8,10	0,05	0,05
Base nationale	basenat+	5,17	0,23	0,16
	basenat-	11,07	0,83	0,21
Base européenne	baseeu+	7,34	2,08	0,21
	baseeu-	7,67	2,41	0,03
Base internationale	baseint+	3,55	5,86	0,03
	baseint-	3,49	3,64	0,02
Contact formel	contactformel++	0,45	7,14	2,44
	contactformel+	0,51	0,00	0,07
	contactformel-	0,20	6,14	2,75

Note : En gras, les modalités qui présentent une contribution supérieure à la contribution moyenne des modalités ($>100/60 = 1.67$).

Variable	Libellé	Axe 1	Axe 2	Axe 3
Contact informel	contactinformel++	0,37	3,55	2,86
	contactinformel+	0,11	1,32	2,20
	contactinformel-	0,11	2,74	1,15
Compétences informatiques	competinfo+	1,18	0,00	0,07
	competinfo-	1,26	0,00	0,10
Service alimente des bd	bdalimente+	0,63	0,98	0,06
	bdalimente-	1,46	2,10	0,20
Mission à l'étranger : ambassade	missionambass+	0,27	1,23	3,86
	missionambass-	0,01	0,05	0,17
Mission à l'étranger : OI	missionOI+	0,20	0,72	2,30
	missionOI-	0,01	0,03	0,09
Mission à l'étranger : OPEX	missionopex+	0,84	1,19	0,03
	missionopex-	0,04	0,06	0,00
Mission à l'étranger : opération ponctuelle	missionponct+	0,74	4,31	0,07
	missionponct-	0,05	0,27	0,00
Université à l'étranger	unietranger+	1,20	0,84	4,77
	unietranger-	0,06	0,04	0,23
Indice de centralité de coopération internationale	coopint-	0,88	2,74	0,71
	coopint+	0,04	0,23	0,00
	coopint++	0,23	7,56	0,54
Indice de centralité de coopération suisse	coopch-	0,00	5,87	0,21
	coopch+	0,08	0,01	0,05
	coopch++	0,46	6,11	0,00
Formation continue à l'étranger	formcontetr+	1,23	0,72	0,08
	formcontetr-	0,09	0,05	0,01
Stage / certification interne à l'étranger	stageetr+	0,12	1,65	4,27
	stageetr-	0,02	0,26	0,67
Réseau suisse	réseau suisse+	1,99	2,92	1,97
	réseau suisse -	0,67	0,99	0,67